

l'élève, au contraire, qu'on le fasse noble et respecté, et l'on verra le peuple devenir intelligent, remarquable, puissant !”

Espérons donc que les instituteurs qui comprennent leur devoir feront un effort pour faire partie de l'association de la circonscription à laquelle ils appartiennent, espérons qu'un grand nombre sortant enfin d'une apathie vraiment coupable, envisageront le tort que leur indifférence fait à la classe enseignante et viendront presser la main fraternelle et amie que nous leur tendons.

Beaucoup d'instituteurs, nous le savons, ne veulent pas assister à nos conférences parcequ'ils ne s'y sentent pas à l'aise, parcequ'il leur semble qu'il existe dans la constitution de l'association certaines clauses qui ôtent à leurs confrères la liberté d'exprimer leurs vues et de travailler avec succès à faire triompher leurs idées.

Pour notre part nous blâmons fortement cette abstention de leur part. Les obstacles doivent plutôt exciter leur ardeur. Ce n'est pas lorsque la lutte est facile et sans risque qu'il y a du mérite à lutter, mais bien plutôt, lorsqu'on rencontre des difficultés, alors il y a de la jouissance à combattre et à vaincre. Que chacun soit donc à l'avenir toujours prêt à faire son devoir.

C. J. L.-LAFRANCE.

### Enseignement de l'anglais dans les écoles primaires.

Un instituteur nous écrivait il y a quelque temps pour nous exposer la situation dans laquelle il se trouve, et nous prier d'attirer l'attention de nos lecteurs sur un fait qui concerne non-seulement les intérêts de la classe enseignante, mais encore ceux de la nationalité canadienne-française.

Occupé, que nous étions alors à traiter différents sujets qu'il nous était impossible de négliger, nous n'avons pu, à notre grand regret, nous rendre plus tôt au vœu de notre confrère ; mais nous allons aujourd'hui réparer ce retard forcé.

Voci la lettre de notre correspondant :

Sainte C\*\*\*

Messieurs les Rédacteurs,

Les Commissaires de la municipalité où j'enseigne depuis deux ans, viennent de m'ôter la direction de l'école-modèle, de cette paroisse, parce que, disent-ils, je ne puis parler anglais à mes élèves.

Il est vrai que les premiers sons qui aient frappé mes oreilles, n'étaient point produits par la combinaison des mots de la langue un peu rude dans laquelle sont écrites les tragédies de l'immortel Shakespeare ; comme la plupart de mes confrères, et je dirai comme

l'immense majorité de mes compatriotes instruits, je n'ai commencé à étudier l'anglais qu'à l'âge respectable de dix-huit ans. Je n'ai donc pu acquérir cette habileté que MM. les Commissaires ont voulu exiger de moi ; mais je puis, Dieu merci ! traduire facilement l'anglais en français et *vice versa*. Il me semble donc qu'on a agi à mon égard avec une injustice dont j'ai grand droit de me plaindre.

Si vous aviez la bonté, MM. les Rédacteurs, d'attirer l'attention de qui de droit sur un fait aussi peu rassurant pour les instituteurs, et émettre votre opinion sur la question de l'enseignement de l'anglais dans les écoles primaires, vous rendriez un véritable service à tous ceux qui se livrent à l'enseignement, en général, et particulièrement, à votre très-dévoué serviteur.

C....

Nous n'hésitons pas à le dire : notre confrère a été indignement maltraité. Nous allons essayer de le démontrer.

Que les circonstances particulières où se trouve placée la race française en ce pays, obligent ceux qui exercent des professions libérales, surtout dans les villes, ainsi que ceux qui sont engagés dans le commerce, à apprendre la langue anglaise, c'est ce que nous admettons volontiers.

Que, pour arriver sûrement à cette fin, les hautes maisons d'éducation soient presque tenues de donner à leurs élèves des cours d'anglais, c'est ce que nous admettons encore.

Que les collèges industriels et les académies doivent suivre en cela l'exemple des collèges classiques, c'est ce que nous croyons aussi.

Mais que dans toutes les écoles-modèles, et dans les écoles élémentaires même, l'enseignement de l'anglais soit considéré comme nécessaire, c'est, suivant nous, le comble du ridicule.

Vous est-il arrivé, par hasard, de visiter quelques-unes de ces écoles éloignées des villes et des villages et fréquentées par des enfants appartenant à des parents qui ne sont jamais sortis de leur paroisse et qui, par conséquent, eussent-ils su parfaitement la langue anglaise, n'auraient jamais eu, — même dans l'espace de trente ans, — l'occasion de s'en servir quatre fois ? Eh ! bien, de quoi avez-vous été témoin ?

Vous avez interrogé, je suppose, de tout jeunes enfants, qui savaient bien leur catéchisme, qui formaient à peine le pluriel dans les noms, et qui commençaient à écrire. Si vous avez bien remarqué, pourtant, vous vous êtes aperçu qu'ils *étudiaient l'anglais* !

Quelle bizarrerie ! quel non-sens !  
À peine peut-on, en traversant une longue